

Terres d'Argentan Interco
recrute par voie statutaire, ou, à défaut, contractuelle
pour son conservatoire à rayonnement intercommunal

Un(e) professeur de clarinette
à temps non complet 12/20e
Grades : assistant territorial d'enseignement artistique
principal 2^{ème} classe / 1^{ère} classe

Terres d'Argentan Interco est un établissement public de coopération intercommunale créé le 1^{er} janvier 2017, regroupant 49 communes pour 35.000 habitants. Au sein de sa compétence équipements culturels et sportifs, le conservatoire à rayonnement intercommunal d'Argentan Musique, Danse, Théâtre regroupe 22 agents, dont 19 enseignants, une Directrice, une secrétaire et un régisseur.

L'établissement dispense un enseignement spécialisé dans de nombreuses disciplines, mais est aussi orienté vers l'éducation artistique et culturelle auprès de l'Education nationale et participe activement au développement de la vie culturelle sur le territoire de Terres d'Argentan Interco par les concerts et les spectacles qu'il propose.

Missions :

- Concevoir un dispositif pédagogique individuel et collectif d'enseignement de la clarinette basé sur une progression conforme aux programmes officiels, en s'adaptant à chacun des élèves ;
- Participer à trois orchestres à l'école les mardis, jeudis et vendredis après-midis.
- Travailler en transversalité avec l'équipe pédagogique ;
- Accompagner et évaluer l'élève tout au long de sa scolarité.
- Assurer la concertation et l'échange avec les familles.
- Participer aux auditions ou ateliers contribuant à favoriser les pratiques d'ensemble instrumentales et orchestrales.
- Participer aux projets pédagogiques et aux partenariats avec les acteurs locaux, en lien avec la discipline.

Profil :

- Expérience souhaitée sur un poste équivalent.
- Être titulaire du Diplôme d'État.
- Pratique et culture artistique reconnues dans la spécialité.
- Connaissances approfondies de la discipline et de son environnement.
- Aptitude avérée aux pédagogies actives, de groupe et de projet.
- Disponibilité et autonomie.
- Capacité d'écoute et grand sens relationnel.
- Aptitude à s'inscrire dans un projet d'établissement.
- Savoir travailler en transversalité.
- Sens du service public indispensable.
- Permis B.

Rémunération selon la grille du cadre d'emploi des ATEA.– Collectivité affiliée au CNAS + Participation employeur mutuelle santé.

Poste à temps non complet à pourvoir au 1^{er} septembre 2023.

Basé au conservatoire à Argentan

Contact : Diane MITANCHEZ, directrice du conservatoire : 02.33.67.28.03

candidature (CV et lettre de motivation) à faire parvenir avant le 11 août 2023 à :

M. le Président

Terres d'Argentan Interco

Par email : recrutement@argentan-intercom.fr